



Tél. 05 61 81 61 42
Fax 05 61 81 59 59

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019 A 20h00

Le 11 avril deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montgaillard-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno MOUYON, Maire.

Présents : BARON Alain - BICARD Dominique - POUZAC Michel - MOLAS Jean-Robert- HAMON Alain- BENETTI-BRENOT Benjamin- DANIAU Jean-Louis- MOUYON Bruno- GLEYZES Frédéric- ASTIE Cédric - ALASSET Mathieu.

Secrétaire de séance : BARON Alain.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes-rendus du 15/11/2018, du 20/12/2018 et du 04/04/2019
- Vote du compte administratif 2018 – budget assainissement
- Vote de l'affectation de résultat d'exploitation 2018 – budget assainissement
- Vote du budget primitif 2019 – budget assainissement
- Vote du compte administratif 2018 – budget communal
- Vote de l'affectation de résultat de fonctionnement 2018– budget communal
- Vote des taux d'imposition 2019 – budget communal
- Vote du budget primitif 2019 – budget communal
- Opposition au transfert assainissement collectif à la communauté de communes- procédure de minorité de blocage –Point ajourné
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h12.

1- Approbation des comptes-rendus des précédents Conseils :

Le Conseil du 20/12/2018 concernant la signature du renouvellement du contrat Groupe-Assurance pour la période 2019-2022 n'a pas donné lieu à un compte-rendu de séance.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux du 15/11/2018 et du 04/04/2019 sont approuvés à l'unanimité.

2 - Budget assainissement : Approbation du compte administratif 2018

Le Maire présente le compte administratif comme suit :

Exploitation:

Dépenses :

Prévu :124 210.56 €
Réalisé : 21 829.68 €
Reste à réaliser 0 €

Recettes :

Prévu :124 210.56 €
Réalisé : 21 833.42 €
Reste à réaliser : 0 €

Investissement :

Dépenses :

Prévu :44 836.54 €
Réalisé :28 179.26 €
Reste à réaliser : 0 €

Recettes :

Prévu :44 836.54 €
Réalisé : 8 384 €
Reste à réaliser : 0€

Résultat de l'exercice 2018 :

Investissement..... - 19 795.26 €
Fonctionnement 3.74 €

Résultat global de l'exercice 2018..... -19 791.52 €

En l'absence du Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif, le compte administratif du budget assainissement 2018 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ADOPTÉ : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

3 - Budget assainissement : vote de l'affectation du résultat d'exploitation 2018

Le Maire propose l'affectation du résultat d'exploitation suivant :

L'examen du compte administratif du budget assainissement fait apparaître un excédent d'exploitation de 3.74 € et un excédent en investissement de 0 €.

Il est donc proposé d'affecter l'excédent d'exploitation au BP 2019, soit 3.74 €.

L'affectation de résultat d'exploitation 2018 du budget assainissement est approuvée à l'unanimité.

ADOPTÉ : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

4 - Budget primitif assainissement : vote du budget 2019

Le Maire propose un budget primitif 2019 d'assainissement comme suit :

	DEPENSES DE LA SECTION d'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION d'EXPLOITATION
Section d'EXPLOITATION	128 146.75 €	30 743 €
Report 2018		97 403.75 €
TOTAL de la section d'EXPLOITATION	128 146.75 €	128 146.75 €

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
Section d'INVESTISSEMENT	23 538.26 €	19 602.98 €
Report 2018		3 935.28 €
TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT	23 538.26 €	23 538.26 €

TOTAL DU BUDGET	151 685.01 €	151 685.01 €
------------------------	---------------------	---------------------

Le Conseil Municipal vote le budget assainissement 2019 proposé à l'unanimité.

ADOPTÉ : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

5 - Budget communal : Approbation du compte administratif 2018

Le Maire présente le compte administratif comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévu :725 210.68 €
 Réalisé :427 887.72 €
 Reste à réaliser 0 €

Recettes :

Prévu :725 210.68 €

Réalisé :551 440.37 €
Reste à réaliser : 0 €

Investissement :

Dépenses :

Prévu :149 615.33 €
Réalisé :66 442.34 €
(il reste un reste à réaliser de 8 794.8 € qui sera inscrit au BP 2019)

Recettes :

Prévu :149 615.33€
Réalisé :70 946.80 €
Reste à réaliser : 0 €

Résultat de l'exercice 2018 :

Investissement..... 4 504.46 €
Fonctionnement123 552.65 €

Résultat global de l'exercice 2018 128 057.11 €

En l'absence du Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif, le compte administratif du budget communal 2018 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ADOPTÉ : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

6 - Budget communal : vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2018

Le compte administratif 2018 présente :

- un excédent de fonctionnement de :	323 431.33 €
- un déficit de fonctionnement de :	0.00 €

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement 2018

- Résultat de l'exercice :	123 552.65 €
- Résultats antérieurs reportés :	199 878.68 €
Résultat à affecter :	323 431.33 €

Résultat d'investissement 2018

- Solde d'exécution d'investissement	-31 356.87 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement	-8 794.80 €
Besoin de financement :	-40 151.67 €

AFFECTATION

Affectation en réserves d'investissement	40 151.67 €
Report en fonctionnement :	283 279.66 €

L'affectation de résultat de fonctionnement 2018 c

ADOPTÉ : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

7 - Taux d'imposition du budget communal : vote

Au regard des éléments budgétaires apportés, du Maire propose une non augmentation des taux de un maintien des taux des taxes communales comm

-Taxe d'habitation **13.73 %**

-Taxe foncière sur les propriétés bâties **10.3**

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le Conseil Municipal délibère en faveur du maint attendu de 205 970.00 €

ADOPTÉ : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

8- Budget primitif communal : vote du budget 2019

Le Maire présente le budget primitif 2019 comme s

	DEPENSES DE LA FONCTIONNEMENT
Section de FONCTIONNEMENT	801 671.37
Report 2018	
TOTAL de la section de FONCTIONNEMENT	801 671.37

	DEPENSES DE LA D'INVESTISSEMENT
Section d'INVESTISSEMENT	134 743.40
Report 2018	40 151.67
TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT	174 895.07

TOTAL DU BUDGET	976 566.44
------------------------	-------------------

Après exposé du Maire, Le Conseil Municipal délibère en faveur du Budget Primitif 2019 proposé à l'unanimité.

ADOPTÉ : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

9 - Opposition au transfert assainissement collectif à la communauté de communes- procédure de minorité de blocage –Point ajourné par manque d'information sur le sujet.

La commune a jusqu'à fin juin 2019 pour délibérer.

10 – PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance est clôturée à 21h40.

Le Maire, Bruno MOUYON.

